



COMMUNIQUÉ OFFICIEL



VENDREDI 19 AVRIL 2024

Chers fidèles du CM Floirac Rugby,

À la suite de la réclamation déposée par le **FC Oloron Rugby**, soutenu par le club du SMRC, une instance a été convoquée, réunissant notre manager **Richard Hill**, **Nicolas Guyamier** (président du CMF) et les responsables de la **commission de régulation des championnats fédéraux**.

Au cours de cette réunion, toutes les parties ont exposé leurs arguments et ont eu l'occasion de discuter des différentes solutions envisageables. La commission de la Fédération Française de Rugby a ensuite délibéré pendant de nombreuses heures.

À l'issue de cette délibération, il a été décidé que le **résultat du match resterait inchangé**. Par conséquent, le CM Floirac conserve sa **6ème place** au classement à la fin de la phase qualificative du championnat de Fédérale 1 dans la poule 4.

Nous serons donc à Mazamet pour disputer notre barrage en vue d'accéder à la phase finale. Marquez vos agendas : rendez-vous le 28 avril prochain !

Le club du CM Floirac et son président tiennent à rappeler qu'ils n'ont aucune influence sur les décisions prises par l'arbitre pendant le match. Ils reconnaissent également que l'arbitre, tout comme les joueurs, est susceptible de commettre des erreurs. La situation suscite une certaine confusion quant aux répercussions pour les différents acteurs du rugby français.

Numéro : 07.87.86.26.90
Mail : floirac.rugby@orange.fr
Adresse : 4 Av. Camille Pelltetan

Président du Club Municipal de Floirac Rugby

